



Secrétariat Général
Direction générale des
ressources humaines

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

CAPET EXTERNE ET CAFEP

Économie et gestion

Session 2013

Option

MARKETING

RAPPORT DU JURY

Présenté par Pierre Vinard
Inspecteur général de l'éducation nationale

LES RAPPORTS DES JURYS DES CONCOURS SONT ÉTABLIS SOUS LA
RESPONSABILITÉ DES PRÉSIDENTS DE JURY

Statistiques générales 2013

Définitions des épreuves

Épreuves d'admissibilité

1. Composition d'économie-droit
2. Composition de sciences de gestion

Épreuves d'admission

3. Leçon sur programme
4. Épreuve sur dossier

Annexes

Annexe 1 : Note à l'attention des candidats admissibles

Annexe 2 : Programme des CAPET et CAFEP Économie et gestion

Annexe 3 : Exemples de sujets de la leçon sur programme

Annexe 4 : Exemples de sujets de la première partie de l'épreuve sur dossier

Annexe 5 : Exemples de sujets deuxième partie de l'épreuve sur dossier

Annexe 6 : Liste des membres du jury

Statistiques générales 2013

CAPET Externe

Bilan de l'admissibilité

Nombre de candidats inscrits : 1 092
Nombre de candidats présents : 426
Nombre de candidats admissibles : 125
Moyenne des candidats admissibles : 9,37
Moyenne de l'ensemble des candidats : 6,21
Barre d'admissibilité : 7,50

Bilan de l'admission

Nombre de candidats admissibles : 127 (dont 2 candidats dispensés d'écrit)
Nombre de candidats présents : 116
Nombre de postes : 55
Nombre de candidats admis : 55
Moyenne portant sur les épreuves d'admission pour l'ensemble des admissibles : 10.08
Moyenne portant sur les épreuves d'admission pour les candidats admis : 13.65
Moyenne sur l'ensemble des épreuves pour les candidats admissibles : 9.72
Moyenne sur l'ensemble des épreuves pour les candidats admis : 11.87
Barre de l'admission : 9.50

CAFEP

Bilan de l'admissibilité

Nombre de candidats inscrits : 215
Nombre de candidats présents : 88
Nombre de candidats admissibles : 19
Moyenne des candidats admissibles : 10,72
Moyenne de l'ensemble des candidats : 7,07
Barre d'admissibilité : 9,50

Bilan de l'admission

Nombre de candidats admissibles : 19
Nombre de candidats présents : 18
Nombre de postes : 8
Nombre de candidats admis : 8
Moyenne portant sur les épreuves d'admission pour l'ensemble des admissibles : 12.33
Moyenne portant sur les épreuves d'admissions pour les candidats admis : 15.56
Moyenne sur l'ensemble des épreuves pour les candidats admissibles : 11.52
Moyenne sur l'ensemble des épreuves pour les candidats admis : 13.52
Barre de l'admission : 11.63

La définition des épreuves du CAPET externe et du CAFEP – CAPET Section économie et gestion

1- Composition d'économie-droit

- Durée : 5 heures
- Coefficient 3

L'épreuve se compose de deux parties :

- d'une part, une note de synthèse à partir d'un dossier documentaire de dix à quinze pages fourni au candidat ;
- d'autre part, la présentation de réponses argumentées à une série de questions d'ordre économique ou à une série de questions d'ordre juridique.

Le sujet de cette épreuve peut être commun à plusieurs options.

2. Composition de sciences de gestion

- Durée : 5 heures
- Coefficient 3

L'épreuve est spécifique à l'option choisie. Elle consiste en une analyse d'une ou de plusieurs situations de management et de gestion contextualisées, en vue de proposer des solutions.

Épreuves d'admission

1. Leçon portant sur les programmes des lycées et des classes post-baccalauréat

- Durée de la préparation : 3 heures
- Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 30 minutes ; entretien : 30 minutes)
- Coefficient 3.

Dans un cadre pédagogique et un contexte d'enseignement donnés, le candidat présente, dans l'option choisie, un projet de séquence pédagogique, intégrée dans une progression (leçon, séance de travaux dirigés, etc.). La présentation est suivie d'un entretien avec le jury au cours duquel le candidat est invité à justifier ses choix d'ordre didactique et pédagogique.

2. Épreuve sur dossier comportant deux parties

- Durée de la préparation : 1 heure 30
- Durée totale de l'épreuve : 1 heure
- Coefficient 3

Première partie : soutenance de dossier suivie d'un entretien avec le jury (14 points)

- Durée de la présentation : 20 minutes maximum
- Durée de l'entretien avec le jury : 20 minutes

L'épreuve permet au candidat de montrer :

- sa maîtrise des contenus correspondants aux programmes et référentiels de la discipline ;
- ses capacités de transposition didactique de situations réelles ;
- sa culture technique et professionnelle ;
- sa réflexion sur l'histoire et les finalités de la discipline et ses relations avec les autres disciplines.

L'exposé prend appui sur un dossier d'une dizaine de pages réalisé par le candidat présentant une situation problème et son traitement, dans le contexte d'une organisation qu'il a pu observer au cours de sa formation ou lors d'une expérience professionnelle.

Il porte sur l'exploitation du dossier et consiste à produire une ressource pédagogique ou un support d'évaluation, dans un cadre fixé par le jury en rapport avec l'option choisie.

L'entretien avec le jury permet d'apprécier les capacités du candidat à analyser un contexte réel d'organisation et à l'adapter dans une perspective didactique.

Les dossiers doivent être déposés au secrétariat du jury cinq jours francs au moins avant le début des épreuves d'admission.

Seconde partie : interrogation portant sur la compétence « Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable » (6 points)

- Durée de la présentation : 10 minutes

- Durée de l'entretien avec le jury : 10 minutes

Le candidat répond pendant dix minutes à une question, à partir d'un document qui lui a été remis au début de l'épreuve, question pour laquelle il a préparé les éléments de réponse durant le temps de préparation de l'épreuve.

La question et le document portent sur les thématiques regroupées autour des connaissances, des capacités et des attitudes définies dans le point 1 de l'annexe de l'arrêté du 12 mai 2010 portant définition des compétences à acquérir par les professeurs, documentalistes et conseillers principaux d'éducation pour l'exercice de leur métier.

L'exposé se poursuit par un entretien avec le jury pendant dix minutes.

Rapport sur les épreuves d'admissibilité

1) Composition d'économie-droit

1.1. Éléments statistiques

COMPOSITION D'ÉCONOMIE – DROIT	MOYENNE	NOMBRE DE COPIES	NOTE LA PLUS HAUTE	NOTE LA PLUS BASSE
	6,38	532	19	0,5
Partie syn- thèse	8,04*	530 copies		
Partie ques- tions (éco- nomie)	5,23*	370 copies		
Partie ques- tions (droit)	5,17*	134 copies		

Toutes les notes sont sur 20

* Moyennes réalisées à partir des copies des candidats ayant traité cette partie de l'épreuve.

RÉPARTITIONS DES NOTES

Notes	Nombre de notes obtenues à l'épreuve	Pourcentage	Pourcentages cumulés croissants	Pourcentages cumulés décroissants
N >= 15	11	2,07	2,07	100%
12 <= N < 15	34	6,39	8,46	97,93
10 <= N < 12	58	10,90	19,36	91,54
08 <= N < 10	56	10,53	29,89	80,64
05 <= N < 08	177	33,27	63,16	70,11
N < 05	196	36,84	100%	36,84
Total	532	100%		

Dans la répartition des notes, on peut remarquer que :

- 70 % des candidats obtiennent des notes inférieures à 8 contre 76 % l'année passée
- 21,5 % se situent entre 8 et 12 contre 21% l'année précédente
- 8,5 % obtiennent une note supérieure ou égale à 12 soit plus de 5 points de plus que la session 2012.

- 73 %¹ des candidats ayant traité les deux parties ont choisi de traiter les questions d'ordre économique, 27 %² ont choisi les questions juridiques. On remarque que cette répartition est très proche de celle constatée en 2012.
- 4,9 %³ des candidats qui ont traité la synthèse n'ont pas traité la 2^{ème} partie sur les questions.
- 2 candidats n'ont pas traité la note de synthèse. Comme indiqué dans le sujet, aucun candidat n'a panaché les questions.
- Pas de copie blanche.

Note maximale : 19/20

Note minimale : 0,5/20

Par rapport à la session 2012, le jury observe une amélioration sensible des résultats :

- sur la partie relative à la synthèse : 8,04/20 en 2013 contre 7,55/20 en 2012
- sur la partie relative aux questions d'économie : 5,23/20 en 2013 contre 4,22/20 en 2012
- sur la partie relative aux questions de droit : 5,17/20 en 2013 contre 5,5/20 en 2012

La moyenne générale au devoir passe de 5,78/20 en 2012 à 6,38/20 en 2013.

Le jury recommande aux futurs candidats de poursuivre leurs apprentissages théoriques, au cours de leur préparation, en économie comme en droit, afin de construire des argumentations plus solides.

1.2. Rappel de la définition et du programme de l'épreuve

1.2.1. Définition de l'épreuve

La composition d'économie - droit (durée 5h / coefficient 3), se compose de deux parties indépendantes :

- d'une part, une note de synthèse à partir d'un dossier documentaire de 10 à 15 pages fourni au candidat ;
- d'autre part, la présentation de réponses argumentées à une série de questions d'ordre économique ou à une série de questions d'ordre juridique.

La note de synthèse doit mettre en évidence les dimensions économique et juridique du sujet et comporter, dans le sujet proposé, 1 500 mots (+/- 10 %).

La note de synthèse reprend les différents éléments du dossier, sans ajout de données supplémentaires et sans refléter l'avis du rédacteur.

1.2.2. Programmes de l'épreuve

Les programmes de l'épreuve d'économie - droit comportent des éléments communs à toutes les options du concours.

Ces programmes comprennent deux parties, l'une en relation avec les programmes des disciplines correspondantes enseignées dans la série STG (programmes en vigueur le 1^{er} janvier de l'année du concours), l'autre précisant l'étude des thèmes complémentaires.

¹ 370/(370+134)

² 134/(370+134)

³ (530-504)/530

A) Droit

a) Les thèmes des programmes de droit des classes de première et terminale « sciences et technologies de la gestion », traités au niveau licence.

b) Les thématiques suivantes traitées au niveau licence :

- Les régimes juridiques de l'activité professionnelle
- L'adaptation de la relation de travail par la négociation
- Les relations contractuelles avec la personne publique
- Le droit de l'immatériel
- La gestion du risque par le droit

B) Économie

a) Les thèmes des programmes d'économie des classes de première et terminale « sciences et technologies de la gestion », traités au niveau licence.

b) Les thématiques suivantes traitées au niveau licence :

- La dynamique de la croissance économique et le développement
- La politique économique dans un cadre européen
- La globalisation financière
- La régulation de l'économie mondiale

1.3. Observations du jury

1.3.1 Remarques d'ordre général

La grande majorité des copies témoigne d'un effort en matière de présentation. Mais le jury regrette toutefois que de trop nombreux candidats présentent des défaillances en matière d'orthographe et de syntaxe. Les candidats sont invités à prévoir un temps de relecture de leur copie, et à veiller à la lisibilité de leurs écrits.

Il est rappelé aux candidats l'importance de gérer leur temps avec discernement : un trop grand nombre de copies néglige en effet les questions d'ordre économique et juridique.

L'épreuve se compose de deux parties : celles-ci vont faire l'objet de commentaires différenciés.

1.3.2. La note de synthèse

Sujet

À partir du dossier documentaire ci-joint, vous réaliserez une note de synthèse portant sur le thème suivant :

« L'INNOVATION ET LA CROISSANCE »

Votre note de synthèse devra mettre en évidence les dimensions économiques et juridiques du sujet et ne devra pas excéder 1 500 mots (+/- 10 %).

Rappel :

La note de synthèse reprend les différents éléments du dossier sans ajout de données supplémentaires et sans refléter l'avis du rédacteur.

1.3.2.1 RAPPEL DES CONSIGNES RELATIVES AU NOMBRE DE MOTS

Le sujet précise le nombre de mots attendus dans la synthèse: 1 500 (+/- 10 %).

Le jury déplore que la grande majorité des candidats ne respecte pas la consigne et se voit en conséquence appliquer une pénalité souvent importante (jusqu'à 3/30). Les copies qui présentent un nombre de mots insuffisant sont celles qui souffrent d'un manque d'approfondissement et/ou de clarté et sont donc doublement pénalisées.

Les candidats doivent indiquer le décompte du nombre de mots à la fin de la synthèse. Ce nombre est vérifié par le jury.

1.3.2.2. REMARQUES MÉTHODOLOGIQUES SUR LA SYNTHÈSE

La synthèse est un exercice qui doit respecter un certain formalisme. Les candidats sont jugés à la fois sur leur capacité à problématiser et structurer leur propos, mais aussi à sélectionner l'information pertinente tout en la mettant en perspective dans le cadre d'un plan réfléchi.

Ainsi, le jury attend une introduction et un développement. Des candidats ont rédigé une conclusion. Il est toutefois rappelé que celle-ci demeure facultative dans une synthèse.

Globalement, la méthodologie de la synthèse est loin d'être maîtrisée par les candidats.

- **Introduction**

De nombreuses copies ne présentent pas d'introduction structurée, on remarque notamment selon les synthèses, l'absence de : définitions, problématisation et présentation de plan.

Elle s'avère trop succincte (réduite à une simple accroche) voire inexistante.

Il est souhaitable que les candidats maîtrisent la construction de l'introduction afin de présenter une problématique pertinente et un plan en adéquation. Définir les termes du sujet reste un préalable indispensable, ici : innovation et croissance.

- **Problématique**

Si des efforts de problématisation sont à souligner, sa pertinence demeure un écueil récurrent. Il n'est pas rare de trouver deux problématiques redondantes accolées, voire contradictoires. Ce cas de figure illustre le manque de recul des candidats sur le sujet.

- **Plan et structuration**

Une grande partie des copies propose une structure-cadre pour la synthèse. Mais le plan annoncé n'est pas toujours respecté. Un enrichissement de la structuration (sous-parties, intitulés) est souhaitable pour garantir la qualité de la synthèse. Des candidats se contentent de résumer les documents en les juxtaposant, le manque de cohérence est alors flagrant.

- **Exploitation des documents**

Les documents ne posent pas de problème de compréhension notable. Pourtant, des candidats ne restituent pas les informations clefs de façon judicieuse, ou bien écartent certains documents. La difficulté de relier les documents de façon appropriée reste par

ailleurs un handicap pour un grand nombre d'entre eux. L'épreuve impose que les candidats ne doivent pas exprimer d'opinion personnelle et/ou intégrer des éléments qui ne sont pas présents dans le sujet. Pourtant des copies ne respectent pas ces règles.

1.3.3. REMARQUES QUANT AUX CONTENUS ATTENDUS

Le sujet porte sur une thématique particulièrement d'actualité : L'innovation et la croissance.

A partir de 14 documents, les candidats étaient invités à réfléchir sur la relation innovation/croissance :

- L'innovation peut-elle, à elle seule, être un facteur de croissance ?

En particulier, il convenait de s'interroger sur :

- le lien entre innovation et croissance en s'appuyant sur les apports théoriques et l'exemple français
- la pertinence de certains outils d'aide à l'innovation en France et en Europe.

De nombreux candidats ont repris les travaux des divers théoriciens plus particulièrement ceux de Schumpeter (doc 1 et doc 5) afin de définir les termes « innovation » et « croissance ».

La problématique devait permettre de montrer que l'innovation est un facteur de croissance indéniable, à condition de mettre en place des outils pertinents capables d'encourager l'esprit d'innovation sans entraves.

Le plan s'orientait vers un développement en deux parties afin de montrer que l'innovation représente un enjeu économique pour la croissance d'une nation et présenter les outils qui favorisent sa mise en œuvre.

Exemple de plan proposé :

I – Lien entre innovation et croissance, intérêt économique de l'innovation, situation de la France

a/ Lien innovation/croissance

b/ Constats actuels

II- Existence d'outils pour favoriser la recherche, l'application et la diffusion dans le processus de l'innovation tout en montrant leurs limites

a/ Outils favorisant l'innovation

b/ Les limites des outils

Le jury a constaté que certaines synthèses étaient particulièrement centrées sur les données économiques au détriment de l'approche juridique. Dans la majorité des copies, les dimensions économiques et juridiques ne sont pas traitées de manière transversale. D'autre part, les références aux documents dans la synthèse restent trop souvent marginales. Enfin, il a été remarqué que de nombreux candidats n'avaient pas adopté une gestion rigoureuse de leur temps de composition.

1.3.4. CONSEILS AUX CANDIDATS

L'exercice de la note de synthèse est utile pour apprécier les compétences attendues de futurs enseignants car il évalue la capacité de hiérarchisation et de reformulation d'informations de plus en plus abondantes. Dans l'exercice de leur profession, les futurs enseignants seront

amenés à inculquer à leurs élèves ou étudiants la méthodologie de la synthèse (notamment en terminale et BTS).

À ce titre, le jury ne peut qu'encourager les candidats à pratiquer régulièrement la lecture de la presse économique et de documents juridiques afin de s'entraîner à une lecture rapide et efficace, dans l'idéal accompagnée d'une prise de notes.

La note de synthèse reste un exercice exigeant, nécessitant une bonne maîtrise méthodologique qui ne peut s'acquérir que dans le cadre d'une préparation rigoureuse et régulière à l'épreuve. La gestion du temps et des documents étant des éléments clés de réussite, la fréquence des entraînements s'impose aux candidats.

Il est fortement conseillé aux candidats d'annoncer et de faire apparaître dans leur copie : les définitions des mots clefs, la problématique et l'annonce du plan adopté.

Les documents doivent être utilisés de façon judicieuse et exhaustive, sans éluder les documents à caractère économique ou les documents à caractère juridique. Il est recommandé de citer brièvement les sources des documents utilisés.

Le candidat doit veiller à ne jamais exprimer d'opinion personnelle, ni faire référence à des connaissances extérieures au dossier documentaire.

Il est rappelé aux candidats de reporter à la fin de leur note de synthèse, l'estimation du nombre de mots (même si le jury se doit de vérifier ce nombre).

La technique de comptage des mots est la suivante : seuls comptent les mots ou groupes de mots entre deux espaces. *Ex. « l'innovation » compte pour un mot / « au-dessus » et « DGCIS » également.*

Rappel des principes de base de la note de synthèse

La note de synthèse n'est pas un résumé condensé de différents articles. Le but de cette épreuve est de tirer les informations essentielles de chaque document, puis de les organiser de manière structurée dans son devoir. Dans tous les cas, il s'agit de proposer une information brève, objective, directement utilisable, sur un sujet qui pose problème.

L'objectivité

Une règle fondamentale consiste à éviter la partialité qui n'est pas de mise dans une note de synthèse, quels que soient les arguments développés. Ce n'est pas un rapport personnel et il convient de ne jamais manquer à la règle de l'objectivité qui vaut neutralité.

Étapes de conception de la note

1. Effectuer un feuilletage rapide du dossier documentaire. Regarder quels sont les documents les plus accessibles, quels sont ceux qui semblent longs et techniques, quels sont ceux qui sont structurés. Les plus abordables seront souvent lus en premier alors que les plus techniques le seront dans un deuxième temps.
2. Concernant la prise de notes, elle doit être active : les idées extraites doivent être reliées progressivement avec celles qui ont été extraites des documents précédemment lus.
3. Problématiser l'idée directrice qui relie les différents documents. La formuler en préalable à l'annonce du plan.
4. Construire un plan, l'annoncer dans l'introduction puis s'y conformer.
5. Articuler son propos en prévoyant des transitions entre parties et sous parties.

6. Éviter qu'à l'intérieur des différentes parties le propos ne se perde en détails et digressions.
7. Ne pas formuler d'opinion personnelle.
8. La conclusion (facultative) doit être concise.

1.3.5. Partie 2 : Questions d'ordre économique ou juridique

Sujet

Le candidat choisira la série de questions d'ordre économique ou d'ordre juridique, **sans possibilité de panachage, en indiquant clairement sur la copie, la nature de son choix.**

Choix N°1 : Questions d'ordre économique

- 1.1 Le salaire constitue-t-il la seule variable d'ajustement sur le marché du travail ?
- 1.2 La théorie des avantages comparatifs permet-elle encore de comprendre le fonctionnement réel du commerce international ?
- 1.3 La recherche de la croissance économique est-elle compatible avec le respect de l'environnement ?

Choix N°2 : Questions d'ordre juridique

- 2.1 Quels sont les instruments et les procédures juridiques permettant de sauvegarder les entreprises en difficulté ?
- 2.2 L'employeur peut-il librement modifier le contrat de travail ?
- 2.3 Comment la notion de risque est-elle appréhendée par la responsabilité civile ?

1. REMARQUES GÉNÉRALES

Le jury remarque que très peu de copies portent sur les questions juridiques. Il constate qu'une minorité de candidats n'a traité aucune des deux catégories de questions portant au choix sur l'économie ou sur le droit, ni même indiqué sa préférence. Dans les autres cas, le traitement des questions est très souvent négligé.

La mauvaise gestion du temps et/ou un manque de connaissances expliquent ce constat. Les questions sont traitées de manière superficielle, sans aucune définition des notions. Les problématiques font trop souvent défaut. Là encore, le jury observe que les candidats ne respectent pas la méthodologie.

Les réponses témoignent d'un manque de maîtrise des notions et concepts de base, en économie comme en droit. Le manque de rigueur et d'actualisation des connaissances dans le traitement des questions est à souligner. Le jury précise qu'un exemple complète un argument mais en aucun cas ne le remplace. Il relève des confusions dans les théories et les notions fondamentales. La majorité des candidats ne maîtrise pas suffisamment les références théoriques attendues.

Le jury reste néanmoins conscient du temps limité dont disposent les candidats et n'exige en conséquence pas un formalisme comparable à celui que l'on est en droit d'attendre dans une dissertation.

Le jury valorise par ailleurs les candidats qui proposent des connaissances actualisées.

- *Concernant les questions d'économie :*
 - Beaucoup de candidats ne sont pas capables de définir certaines notions de base : marché du travail, salaire, croissance.
 - La notion de variable d'ajustement n'est pas toujours comprise. De ce fait, les arguments tant pour le « oui » que pour le « non » restent hors sujet et/ou confus voire anecdotiques.
 - La théorie des avantages comparatifs est souvent absente des copies. Beaucoup de candidats résumant les théories de Ricardo et Smith sans nuances. Les arguments caractérisant le commerce international sont particulièrement pauvres et se résumant le plus souvent à des exemples caricaturaux. Les nouvelles théories ne sont pas maîtrisées.
 - La notion de développement durable est rarement précisée. Les candidats semblent banaliser cette notion via des références hors du champ de la théorie économique. Très peu de candidats évoquent l'intervention des pouvoirs publics (mesures incitatives, dissuasives...). Cette question fait rarement l'objet d'une relation avec les thèmes d'actualité.
 - Le jury constate néanmoins qu'il existe des copies d'un excellent niveau.

- *Concernant les questions de droit :*
 - Les connaissances de base ne sont pas maîtrisées : contrat de travail, responsabilité civile... Les confusions et/ou approximations sont importantes dans la majorité des copies.
 - La définition de l'entreprise en difficulté fait le plus souvent défaut. La notion de cessation de paiement ainsi que la distinction entre les instruments préventifs et curatifs ne sont pas souvent évoqués. Des notions et/ou termes ne sont pas actualisés.
 - La différence entre la modification du contrat de travail et la modification des conditions de travail a rarement été perçue.
 - La notion de risque est très peu définie. Des candidats confondent responsabilité civile et contractuelle. Parfois cette question a fait l'objet d'une réponse « catalogue ».

1.3.6 CONSEILS AUX CANDIDATS

Si en termes de contenus, les programmes de BTS constituent la référence, le niveau minimum requis est bien celui de la licence. En conséquence, il est essentiel de s'appuyer sur les ouvrages universitaires de référence ainsi que sur d'autres sources actualisées. Les concepts et définitions doivent être parfaitement connus et les mécanismes doivent être maîtrisés pour éviter les contre-sens.

Le jury rappelle qu'il est indispensable de poser les définitions et de contextualiser pour réussir cette partie de l'épreuve. Il encourage les candidats à soigner leur argumentation et leurs démonstrations.

La gestion du temps restant l'un des enjeux majeurs de la réussite à l'épreuve, le candidat doit veiller à répartir de façon judicieuse son temps entre les deux parties afin de ne pas négliger la deuxième partie sur les questions, au risque de se voir sanctionné par le barème.

1.4. Conclusion

Le jury accorde une grande importance à la maîtrise des concepts et des théories, mais juge aussi la forme de la synthèse et des réponses aux questions. En conséquence, les candidats doivent non seulement avoir des bases théoriques solides, mais aussi développer leurs compétences en termes de méthodologie (synthèse, structuration des idées, problématisation) pour réussir cette épreuve.

2) Composition de sciences de gestion, option « marketing »

2.1 Éléments statistiques

	N<5	5<=N<8	8=N<10	10<=N<12	12<=N<15	N>=15	TOTAL
Nombre de notes	170	209	90	31	17	0	517
Pourcentages	32,88%	40,43%	17,41%	6,00%	2,51%		
Note la plus basse	1						
Note la plus haute	14						
Nombre de copies corrigées	517						
Moyenne	6,1						
Ecart type							

2.2. LE SUJET

L'étude de cas portait cette année sur le groupe Moniot et sa filiale Issoire Aviation. L'originalité du secteur d'activité permettait d'aborder les méthodologies classiques du management et du marketing. Toutefois, la dimension anormale du produit devait être prise en compte dans le traitement de certaines questions.

Un premier dossier abordait spécifiquement le domaine du management stratégique. Le deuxième dossier, à portée plus opérationnelle, mobilisait essentiellement les connaissances en marketing et en techniques de gestion commerciale.

Rappel des questions

DOSSIER 1 : Analyse stratégique (moyenne obtenue 16,7/50)

L'étude de ce dossier nécessitait une maîtrise et une application des concepts de base du management dans sa dimension stratégique.

Première partie : le groupe Moniot

1.1 *Justifiez les choix stratégiques faits depuis 2012 par la famille Moniot.*

Cette question supposait d'identifier avec clarté les choix stratégiques opérés par les dirigeants. Dans un premier temps, une mise en situation rapide s'imposait de sorte à justifier les décisions stratégiques récentes (depuis 2012). Dans cette démarche, l'utilisation des données chiffrées devait servir l'analyse.

Deuxième partie : Issoire Aviation

1.2 *Réalisez le diagnostic interne et externe d'Issoire Aviation sur son marché.*

1.3 *Concluez sur la possibilité qu'a l'entreprise de faire face aux opportunités et menaces de son environnement.*

1.4 *Justifiez la pertinence de l'activité aviation légère pour Issoire Aviation.*

Il s'agissait dans un premier temps de réaliser le diagnostic stratégique de la filiale Issoire Aviation puis de s'appuyer sur ce travail pour apprécier les chances de réussite de l'entreprise sur son marché.

Rappel des questions

DOSSIER 2 : L'activité aviation légère chez Isoire Aviation (moyenne obtenue 19,3/70)

Cette deuxième partie permettait au candidat de montrer sa maîtrise de l'analyse de marché, de mobiliser ses connaissances sur les techniques quantitatives ainsi que sur les techniques du commerce international concernant l'implantation sur un marché européen mais aussi de proposer des solutions opérationnelles liées à l'embauche d'un commercial.

Première partie : Isoire Aviation sur le marché français de l'aviation légère

- 2.1 *Analysez le marché français de l'aviation légère.*
- 2.2 *L'offre d'Isoire Aviation vous semble-t-elle en mesure de répondre aux attentes des différents segments de clients ?*
- 2.3 *Construisez, en l'expliquant, une carte de positionnement des offres d'Isoire Aviation et de ses concurrents. Concluez.*

Cette partie nécessitait l'utilisation des fondamentaux de la mercatique : analyse de marché, segmentation et positionnement.

Deuxième partie : Le Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace (SIAE)

- 2.4 *D'un point de vue strictement économique, Isoire Aviation peut-elle espérer rentabiliser sa présence au SIAE ?*
- 2.5 *Justifiez la décision de l'entreprise de maintenir sa participation à chaque édition du SIAE.*

Le questionnement reposait sur une partie quantitative suivie d'une réflexion critique sur le résultat précédemment obtenu.

Troisième partie : Renforcer l'équipe commerciale et développer les ventes

- 2.6 *Réalisez le profil du poste à pourvoir.*
- 2.7 *Afin d'aider Isabelle Moniot à prendre sa décision, présentez lui des moyens de recrutement adaptés à la situation.*
- 2.8 *Proposez un système de rémunération pour ce futur commercial permettant de concilier ses intérêts à ceux de l'entreprise.*
- 2.9 *Parmi les différents modes d'accès au marché allemand, indiquez en les justifiant quels seraient les plus pertinents, compte tenu des spécificités de l'entreprise.*

Cette partie présentait une dimension opérationnelle par rapport au recrutement d'un commercial ou à l'accès à un marché étranger. Elle supposait un travail de contextualisation important pour éviter les réponses trop théoriques ou « passe-partout ».

2.3. OBSERVATIONS GÉNÉRALES

2.3.1. Sur le fond

Le premier dossier a été globalement mieux traité que le second. Toutefois certains candidats y ont consacré un temps important au risque parfois de ne pas traiter d'autres questions.

L'utilisation de la méthode FFOM (SWOT) a été très fréquente. Cependant, elle n'est pas toujours maîtrisée et montre des confusions entre diagnostic interne et externe. La majeure

partie des copies proposent des réponses superficielles et manquent d'argumentation. Quelques copies proposent toutefois une structuration fine du diagnostic en sous-rubriques qui facilitent le travail d'analyse et présentent ainsi un développement ordonné des réponses.

Pour la partie mercatique, certains candidats démontrent une réelle maîtrise des techniques et des concepts. Les meilleures copies témoignent d'une capacité de prise de recul dans le traitement de chaque question et d'une bonne compréhension du cas dans son ensemble. Ainsi, à titre d'exemple, indiquer dans le profil de poste que le candidat devait parler allemand était judicieux dans la mesure où une autre question présentait le projet de distribution des produits en Allemagne.

De façon générale, il est regrettable que :

- certaines parties aient été traitées partiellement voire pas du tout,
- certaines consignes aient été lues de façon trop rapide. La question 1.3 a par exemple souvent été construite comme une suite de recommandations à adresser au chef d'entreprise alors qu'il s'agissait ici de questionner le diagnostic stratégique opéré précédemment pour mettre en perspective les opportunités et menaces par rapport aux forces et faiblesses de l'entreprise,
- des réponses présentent des redondances importantes (en particulier dans le premier dossier) alors que les questions invitaient à une progression dans le niveau d'analyse,
- beaucoup de candidats n'aient pu effectuer les calculs demandés et synthétiser les résultats,
- la contextualisation des réponses, notamment pour ce qui concerne la participation au SIAE et le profil du poste, reste trop rare,
- les techniques du commerce international, bien que parfois vues ne soient pas mises en relation avec les spécificités du groupe.

Les copies observées montrent des carences dans la préparation du concours :

- en mercatique :
Il n'est pas concevable que la méthodologie d'analyse de marché soit méconnue de candidats qui se présentent au CAPET spécialité mercatique. Au-delà de cette seule méthodologie, il est observé un manque de connaissances des fondamentaux.
- en management :
La maîtrise de la technique SWOT, avec une réelle compréhension des termes forces/faiblesses, opportunités/menaces est indispensable. Trop de candidats peinent en effet à s'extraire des seuls points forts et points faibles qui relèvent du diagnostic interne de l'entreprise.

2.3.2. Sur la forme

La profession d'enseignant requiert des aptitudes de structuration, de clarté et de précision du propos. Ces qualités peuvent être observées dans :

- certaines copies bien présentées (avec une introduction et une conclusion succinctes, la présentation de chaque partie sur des copies distinctes),
- des réponses rédigées et argumentées sous forme de tableaux afin de rendre la structure plus apparente,
- une organisation rigoureuse des arguments destinés à répondre avec précision à la question posée.

Cependant, le jury déplore :

- l'absence de structure,
- le manque de soin de certaines copies dont l'écriture est parfois illisible,
- des questions traitées qui ne sont pas toujours dans l'ordre ni numérotées,
- l'abus de renvois à la fin de la copie pour ajouter des éléments de réponse au risque de rendre difficile la lecture de la copie,
- une orthographe médiocre voire déplorable pour certaines copies.

2.4. CONSEILS AUX CANDIDATS

2.4.1. Conseils portant sur le fond

- Approfondir les connaissances de base sur le diagnostic stratégique et sur des calculs simples comme le seuil de rentabilité (niveau BTS) ;
- Bien cerner les questions posées et la documentation fournie pour éviter le hors sujet ;
- Maîtriser et mobiliser tous les champs de connaissances théoriques du management et du marketing (diagnostic stratégique, méthodologie d'analyse du marché, ...) ;
- Identifier les différents niveaux d'analyse du cas ;
- Exploiter les données chiffrées et réaliser des calculs pertinents pour illustrer et argumenter (calculs et commentaires) ;
- Présenter des réponses structurées et en lien avec la réalité professionnelle ;
- Utiliser un vocabulaire technique et adapté ;
- Citer les auteurs à bon escient (les références ne sont pas toujours citées de manière opportune) ;
- Toujours adapter ses réponses au contexte du sujet ;
- Éviter l'énumération des éléments donnés dans les annexes mais privilégier une approche analytique.

2.4.2. Conseils portant sur la forme

- Introduction, transitions et conclusion ne sont pas exigées. Cependant, à condition de rester succinctes, elles peuvent servir la structuration du propos ;
- Gérer son temps car les fins de copies sont bâclées ;
- Soigner la présentation de la copie (aérer la copie, numéroter les pages et les questions clairement) ;
- Veiller à ce que l'écriture soit lisible ;
- Proscrire les paraphrases d'annexes ;
- Être vigilant sur l'orthographe et la syntaxe en se relisant ;
- Éviter les abréviations ;
- Structurer les réponses et ce de manière apparente ;
- Mettre en évidence les éléments essentiels du raisonnement (soulignement, présentation sous forme de tableau) ;
- Faire des efforts de rédaction ;
- Si l'usage d'un tableau peut être utile à la structuration du propos, il ne doit pas occulter la nécessité de justifier ses affirmations et d'argumenter ses réponses ;
- Répondre de manière précise aux questions « justifier, argumenter » en formulant des arguments.

2.5. Conclusion

Pour réussir cette épreuve, le candidat doit :

- analyser et s'appropriier le programme de Management des entreprises des BTS tertiaires et les référentiels des BTS du secteur commercial.
- maîtriser les savoirs fondamentaux propres aux champs du management des organisations ou des entreprises ainsi que de la mercatique.
- lire attentivement le contexte, les mises en situation et les annexes pour appréhender et s'imprégner de l'environnement stratégique et mercatique du sujet afin de mieux répondre au questionnement.
- après une première lecture, avoir une vision globale des travaux à réaliser afin d'apprécier le temps à y consacrer.
- apprendre à gérer son temps afin de traiter de façon efficace tous les travaux demandés.
- pour chaque dossier, bien repérer les annexes nécessaires à une étude approfondie. Il convient d'exploiter la documentation jointe en sélectionnant les informations pertinentes.
- rechercher les mots-clés, les comprendre avant de répondre aux questions.
- adapter les apports théoriques au contexte de l'entreprise.
- approfondir, justifier, argumenter les réponses.
- contrôler la fiabilité et la vraisemblance des résultats.
- faire preuve de qualités rédactionnelles, de rigueur et soigner l'expression écrite, la syntaxe, la grammaire, pré-requis nécessaires au métier d'enseignant.
- Rendre une copie avec une écriture lisible.

La réussite à cette épreuve nécessite une préparation sérieuse ; les candidats doivent se documenter sur les connaissances et compétences que doit maîtriser un enseignant d'économie-gestion de la spécialité mercatique. Par ailleurs, l'entraînement à des cas d'entreprise de niveau bac+2 à niveau master ou sur des sujets des précédentes sessions est un exercice incontournable.

Rapport d'admission

3) Leçon sur programme

3.1. Rappel de la définition de l'épreuve

Dans un cadre pédagogique et un contexte d'enseignement donnés, le candidat présente, dans l'option choisie, un projet de séquence pédagogique, intégrée dans une progression (leçon, séance de travaux dirigés, etc.). La présentation est suivie d'un entretien avec le jury au cours duquel le candidat est invité à justifier ses choix d'ordre didactique et pédagogique.

3.2 Déroulement de l'épreuve

Le candidat prépare sa leçon en loge pendant 3 heures.

Sa prestation orale devant le jury se déroule en deux temps :

- 30 minutes d'exposé ininterrompu de sa leçon au maximum,
- 30 minutes d'entretien avec le jury pendant lequel le candidat est interrogé sur sa démarche, ses choix pédagogiques, sur des points de son exposé.

3.3. Éléments statistiques

	N < 5	5 ≤ N ≤ 8	8 < N > 10	10 < N > 12	12 < N > 15	N > 15
Pourcentage	9,8	23	15,7	12	13,5	26

134 candidats

Note la plus élevée : 20

Moyenne : 10,49

Pourcentage de notes ≥ 10 : 51,5 %

3.4. Observations des membres du jury

L'épreuve est préparée avec sérieux par l'ensemble des candidats et les efforts quant à la structuration de leur prestation sont évidents.

3.4.1. Sur la forme :

Dans l'ensemble, les candidats ont la maîtrise de leur gestion du temps et les 30 minutes d'exposé sont généralement utilisées.

Les candidats ont pour la plupart présenté un exposé oral structuré, clarifiant les intentions pédagogiques de leur projet de séquence pédagogique.

La communication de certains candidats a manqué de conviction et de dynamisme.

Certains candidats ont exploité leur temps en loge de manière efficace en complétant des outils et supports de communication de qualité qu'ils avaient au préalable élaborés afin de structurer leur démarche pédagogique.

Mais certains candidats se perdent dans des fiches de préparation pré-remplies qui rendent confus leurs propos et les formatent.

La possibilité de présenter leur séquence sur l’outil informatique peut s’avérer pertinente quand l’outil informatique est utilisé en tant que support de communication et non comme une fin en soi, une présentation sur papier rigoureuse, adaptée et construite restant aussi un très bon outil de communication. En effet l’utilisation abusive de l’outil informatique qui affecte la communication avec le jury peut desservir le candidat.

Au cours de l’entretien, une majorité de candidats a manifesté une réelle qualité d’écoute afin de pouvoir répondre aux questions de manière pertinente et constructive. En revanche certains candidats n’ont pas fait preuve de discernement au moment de l’entretien, restant sur leurs positions initiales, n’ayant pas de capacité à se remettre en question, ce qui laisse supposer un manque d’ouverture d’esprit pour améliorer leur leçon.

Quelques candidats ont encore des difficultés à gérer leur stress, ce qui les conduit à avoir une communication de piètre qualité, par un manque d’entraînement et par une mauvaise gestion de leur temps.

3.4.2. Sur le fond

Les savoirs dans l’ensemble sont maîtrisés et il existe globalement une certaine cohérence entre la proposition de leçon et le sujet proposé. En revanche peu de candidats définissent précisément les termes du sujet.

La durée prévue de la séquence pédagogique est trop souvent irréaliste par un manque de cadrage précis et rigoureux de toutes les étapes de la leçon.

Un manque de diversités pédagogiques est remarqué pour certains candidats qui ne tiennent pas compte de toutes les contraintes et informations du contexte afin de proposer des pratiques pédagogiques innovantes.

Parfois certains candidats n’ont pas pris en compte le temps accordé à chaque étape de la séquence.

Les prestations qui ne sont pas satisfaisantes se limitent à une présentation de séquence sans expliciter les méthodes, les intentions et les choix pédagogiques. Le cadrage de la séquence dans la progression laisse parfois à désirer. Les transversalités avec les autres matières sont simplement évoquées, voire omises.

Les propositions d’évaluation manquent d’approfondissement et de réalisme.

On constate la difficulté des candidats à se remettre en question, ce qui ne leur permet pas de prendre du recul quant à leurs pratiques pédagogiques.

Globalement, les jurys apprécient les exposés clairs, motivés, structurés, qui répondent à l’ensemble des attentes de l’épreuve, comme la définition des objectifs pédagogiques, la place de la séquence dans une progression pédagogique, le déroulement envisagé de la séquence, les supports et outils utilisés notamment numériques, les propositions en matière d’évaluation (diagnostique, formative, sommative...), les transversalités possibles avec les autres enseignements...

3.5. Recommandations aux candidats

Les candidats doivent bien connaître les référentiels et les programmes, ainsi que les savoirs et les compétences associés. Les concepts mercatiques doivent être maîtrisés.

Il est important de soigner son expression et d'éviter toute expression familière.

Les candidats doivent rester concentrés sur l'objectif de présentation de leur leçon et éviter de trop perdre du temps à relater leur parcours professionnel.

Dans l'introduction de la séquence, le candidat doit rechercher une accroche permettant de capter l'attention du public concerné.

L'observation de classes de différents niveaux et des échanges avec des membres d'équipes pédagogiques permettent de mieux appréhender la diversité des choix pédagogiques et les différentes modalités d'organisation du travail de la classe.

Il est recommandé de présenter pour chaque support proposé le mode d'exploitation de ce support avec réalisme et rigueur et d'avoir une base documentaire actualisée. Les candidats ayant une expérience professionnelle peuvent la mettre à profit dans l'exploitation de leur séquence à partir du moment où cela reste pertinent et judicieux.

L'utilisation des TICE et leur exploitation dans la séquence pédagogique sont parfois déconnectées du contexte.

Certains candidats font le choix d'un manuel pédagogique comme support de leur leçon, ce choix pouvant être judicieux si les candidats ne se limitent pas à cette seule transposition didactique. Ils peuvent se laisser influencer par l'approche pédagogique des manuels qui ne reste qu'un point de vue d'auteur et peut restreindre leur réflexion.

Les candidats doivent tenir compte du profil des élèves présenté dans le contexte pédagogique afin de proposer des pratiques pédagogiques adaptées et pertinentes. La prise en compte de tous les éléments du contexte est indispensable afin de justifier des choix pédagogiques appropriés.

Les transversalités doivent être abordées de manière plus concrète en mettant en valeur le travail collaboratif de l'équipe pédagogique. Les candidats doivent proposer des exemples de mises en situation transversales et être aptes à les expliciter.

Une leçon doit être présentée dans sa réflexion pédagogique globale, ce qui sous-entend l'intégration d'évaluations sous diverses modalités possibles et la définition de leurs enjeux. Il s'agit par exemple bien de prendre en compte la dimension formative des évaluations pour mesurer les acquis d'apprentissage et ne pas se cantonner aux devoirs écrits d'évaluation sommative.

Des capacités d'analyse, d'écoute et de compréhension sont indispensables pour aborder sereinement l'épreuve. Au cours de l'épreuve, il est important de s'adresser à l'ensemble des membres du jury.

Enfin, les candidats doivent faire preuve d'une certaine curiosité et ouverture d'esprit afin d'appréhender les adaptations nécessaires du métier d'enseignant.

3.6 Exemples de sujets de leçon proposés pour 2013 (voir détail en annexe 3) :

Enseignement : Management commercial

Classe : BTS Négociation et Relation Client -1^{ère} année

Thème : Les équipes commerciales : Rôle et composition des équipes commerciales

Enseignement : Mercatique

Classe : Terminale Sciences et Technologies de la Gestion Spécialité : Mercatique

Thème : Analyse de la concurrence

Enseignement : Développement des unités commerciales

Classe : BTS Management des Unités Commerciales - 1^{ère} année

Thème : La marque

Enseignement : Mercatique

Classe : Terminale Sciences et Technologies de la Gestion Spécialité : Mercatique

Thème : Les études qualitatives et quantitatives

4. Épreuve sur dossier

4.1. Présentation de l'épreuve sur dossier

Durée de préparation : 1 heure 30

Durée totale de l'épreuve : 1 heure

L'épreuve comporte deux parties, évaluées distinctement.

- **La première partie : L'entretien avec le jury à partir du dossier (14 points)**

Présentation : 20 minutes maximum

Le dossier transmis par le candidat comprend une dizaine de pages présentant une situation problème et son traitement, dans le contexte d'une organisation qu'il a pu observer au cours de sa formation ou lors d'une expérience professionnelle.

L'épreuve porte sur l'exploitation du dossier fourni par le candidat. Elle consiste à produire et à présenter au jury une ressource pédagogique ou un support d'évaluation

Entretien avec le jury : 20 minutes

L'entretien avec le jury permet d'apprécier les capacités du candidat à analyser un contexte réel d'organisation et à l'adapter dans une perspective didactique.

- **La seconde partie : Interrogation portant sur la compétence « Agir en fonctionnaire de l'État de façon éthique et responsable » (6 points)**

Présentation : 10 minutes

Le candidat doit répondre pendant 10 minutes à une question, à partir d'un document qui lui a été remis en début de l'épreuve, question pour laquelle il a préparé les éléments de réponse durant le temps de préparation de l'épreuve.

L'exposé se poursuit par un entretien avec le jury pendant 10 minutes.

4.2. Éléments statistiques

Sur 134 candidats présents la moyenne générale est de 10.23 / 20

	N<5	5<=N<8	8<=N<10	10<=N<12	12<=N<15	N>=16
Nbre de notes	18	25	21	21	17	32
Pourcentage	13.5	19	15.5	15.5	12.5	24
N>=10	70	Plus faible note		1/20		
Moyenne générale	10.23	Meilleure note		20 / 20		

Partie 1	N<7	N>=7
Nbre de notes	72	62
Pourcentage	54	46
Moyenne générale	6.81	
Meilleure note	14	
Note la plus faible	0,5	

Partie 2	N<3	N>=3
Nbre de notes	43	91
Pourcentage	32	68
Moyenne générale	3.42	
Meilleure note	06	
Note la plus faible	0,5	

4.3. Observations des membres du jury

- **La composition du dossier**

Le dossier n'est pas évalué en tant que tel mais sert de support à l'élaboration du sujet par le jury. Sa composition, d'environ 10 pages, conditionne la possibilité pour le jury de proposer un sujet accessible pour le candidat et conforme aux attentes de l'épreuve. Ce sujet peut porter sur les enseignements suivants : enseignements de spécialité, management des organisations en pré-bac ou des entreprises en post-bac, droit et économie en classe de Terminale ou de BTS.

Répartition des sujets élaborés par les jurys sur les dossiers reçus à la session 2013 :

Documents à produire :	Nombre	%
Ressources pédagogiques	103	77 %
Documents d'évaluation	31	23 %
	134	100%
Enseignements :		
Matières de spécialité	75	56 %
Management	52	39 %
Droit et économie	7	5 %
	134	100%
Niveau et Type de classe		
BTS	88	66 %
1ere/Terminale	46	34 %
	134	100%

On peut constater pour cette session une nette amélioration de la qualité des dossiers. La plupart des candidats ont respecté la contrainte de dix pages, évité les fautes d'orthographe et proposé un contexte mercatique et commercial.

Néanmoins, quelques dossiers ne répondent pas aux exigences de l'épreuve pour les motifs suivants : dossiers présentant une leçon détaillée et/ou limitant la diversité des transpositions pédagogiques et/ou proposant des supports de cours et/ou se résumant en une compilation de documents commerciaux (type catalogue).

- **Première partie : L'entretien avec le jury à partir du dossier**

Certains exposés sont encore trop courts et parfois non structurés.

Quelques candidats ont une attitude inappropriée pour un entretien de recrutement (trop de décontraction, registre de langue peu soutenu).

Trop de candidats ne respectent pas le cadre du sujet qui leur est soumis (niveau et type de classe, enseignement, voire thème). Dès lors, les ressources pédagogiques produites sont peu pertinentes.

L'objectif de l'épreuve est encore trop souvent mal compris. Certains candidats ne proposent aucune exploitation pédagogique formalisée (ressource pédagogique ou support d'évaluation). Il n'est pas interdit à cette étape de présenter une production pédagogique sur papier, même sommaire. Les candidats se contentent de déclarations générales et imprécises. D'autres cherchent à utiliser tous leurs documents sans avoir défini d'objectif pédagogique précis.

Les candidats restent trop souvent prisonniers de la problématique de leur dossier et ont des difficultés à sélectionner les informations pertinentes ; ils ne pensent pas à modifier leurs annexes ou à les enrichir par des apports complémentaires. Certains présentent des ressources brutes, sans aucun questionnement ou avec un questionnement inadapté au regard de leurs objectifs.

Le contenu des différents diplômes de la filière économie-gestion est souvent mal maîtrisé et ne permet pas de repérer les transversalités éventuelles (mercatique, management, économie et droit, etc.).

La transposition didactique ne met pas suffisamment en œuvre l'utilisation des TIC.

Les candidats manquent également de recul par rapport aux évolutions de la discipline et de la filière économie-gestion. (Ex. distinction post bac/pré bac ; technologique / professionnel)

Pour un certain nombre de candidats, le jury constate des lacunes importantes sur des connaissances de base dans les divers enseignements (mercatique, droit, management des entreprises...) ce qui nuit à la didactisation de la situation.

- **Seconde partie : agir en fonctionnaire de l'État de façon éthique et responsable**

Désormais les candidats semblent avoir bien compris les exigences de cette partie de l'épreuve. Les prestations se sont sensiblement améliorées.

L'exposé est en général structuré (même si le jury regrette que les plans soient un peu trop « formatés »).

L'analyse de la situation se borne trop souvent à une relecture pure et simple de la présentation de la situation, sans aucune problématisation.

La dimension éthique du métier est généralement bien prise en compte. Toutefois, les solutions préconisées manquent quelquefois de précision ou de réalisme.

Le jury apprécie cependant que les candidats soient capables d'appréhender toutes les dimensions des situations problèmes même s'ils n'ont pas toujours de réponses à apporter.

4.4 Les conseils du jury

- **Composition du dossier**

Un dossier de qualité est un dossier riche qui permet la création, par le candidat, de ressources pédagogiques et de supports d'évaluation diversifiés et pertinents pendant son temps de préparation. Il est souhaitable que le dossier mette en valeur une ou des problématiques claires de l'organisation observée, avec une sélection de documents qui permet de traiter cette problématique. En revanche il n'est pas demandé aux candidats de présenter une séquence pédagogique.

Il est donc conseillé aux candidats de ne pas restreindre leur dossier à une utilisation exclusive sur un niveau donné.

- **Epreuve / DOSSIER**

- Préparation :

Pour répondre au sujet posé par le jury, le candidat doit pendant sa préparation choisir dans son dossier le ou les éléments qu'il souhaite exploiter, justifier ses choix, expliquer les adaptations nécessaires à leur exploitation en classe, identifier si besoin d'éventuelles ressources complémentaires, envisager des transversalités possibles.

A partir du sujet fourni par le jury et du dossier, il s'agit de didactiser une situation vécue ou observée dans une organisation et non de présenter une leçon.

Le candidat devra être particulièrement attentif à l'extrait du référentiel fourni pour didactiser sa situation.

Rappel aux candidats : aucun élément ressource, autre que ceux créés par le candidat pendant le temps de composition ou contenus dans le dossier n'est accepté. La limite de « 10 pages environ » doit être respectée. La commission peut se réserver le droit de ne pas exploiter les annexes qui dépasseraient cette limite.

- Entretien avec le jury :

Le jury conseille aux candidats de se présenter très rapidement (2mn maximum).

La présentation doit être structurée et la structure annoncée.

Les transversalités annoncées doivent être approfondies, pertinentes et maîtrisées.

Les programmes et référentiels de la filière économie et gestion commerciale doivent être maîtrisés. Il est rappelé que les programmes et référentiels de référence sont ceux de la série STMG mercatique et des BTS NRC, MUC et CI.

La réussite à cette épreuve est indissociable d'une bonne connaissance du contenu des divers enseignements (mercatique, droit, management des entreprises...).

Le jury conseille vivement aux candidats de profiter de l'opportunité de stages en établissements scolaires pour mieux appréhender les réalités pratiques du métier et le fonctionnement du système éducatif.

- **Agir en fonctionnaire de l'État de façon éthique et responsable**

L'exposé doit être structuré avec une annonce claire du plan suivi.

A défaut de stage, pour avoir une bonne connaissance du fonctionnement du système éducatif, le candidat gagnerait à se mettre en relation avec des personnels impliqués dans la vie d'un lycée technologique.

Les solutions proposées doivent être concrètes et empreintes de bon sens.

Le candidat devra éviter les généralités, une approche trop théorique ou naïve voire idéaliste du métier d'enseignant, et se placer véritablement dans une logique de classe.

ANNEXES

Annexe 1

Note à l'attention des candidats admissibles aux concours externes des CAPET et CAFEP section Économie et gestion, options « communication, organisation et gestion des ressources humaines » et « marketing ».

Cette note a pour objet de préciser les conditions de déroulement des épreuves d'admission pour la session 2013 du concours externe.

Pour l'épreuve dite « **Leçon portant sur les programmes des lycées et des classes post-baccalauréat** » pendant la préparation (3 heures) et durant l'épreuve (1 heure), le candidat est autorisé à utiliser tout document personnel, programmes et référentiels, ressources pédagogiques, manuel scolaire, ouvrages de référence, etc., sur support imprimé ou sur support numérique.

Il est autorisé à se munir d'un micro-ordinateur portable ou d'une tablette numérique, dont il s'assure de l'autonomie de fonctionnement, et à l'utiliser pendant la préparation et durant l'épreuve. La connexion au réseau Internet ou à tout autre réseau étendu (WAN) ou local (LAN), par tout procédé, est strictement interdite et sera considérée comme une tentative de fraude. Aucune impression ne pourra être réalisée.

Le sujet qui sera remis au candidat comportera des informations relatives au cadre pédagogique (matière, niveau, série et éventuellement spécialité de la classe) ainsi qu'au contexte d'enseignement (caractéristiques de l'établissement, de la classe, circonstances éventuelles, résultats acquis, etc.).

Pour **l'épreuve sur dossier**, pendant la préparation (1 heure trente) et durant l'épreuve (1 heure), le candidat est autorisé à consulter le dossier support de l'épreuve qu'il a constitué, uniquement sur support imprimé, ainsi que le texte des sujets (1^{ère} phase et 2^{ème} phase) qui lui ont été remis par le jury, à l'exclusion de tout autre document personnel ou de référence. Il est rappelé que le dossier ne doit pas dépasser une dizaine de pages, annexes comprises.

Pour la première partie, le questionnement du jury porte sur l'exploitation du dossier et consiste à produire une ressource pédagogique ou un support d'évaluation, dans un cadre fixé par le jury en rapport avec l'option choisie (le cas échéant, le référentiel correspondant sera fourni avec le sujet). L'entretien avec le jury permet d'apprécier les capacités du candidat à analyser un contexte réel d'organisation et à l'adapter dans une perspective didactique.

Le dossier (en deux exemplaires pour le jury) doit parvenir au secrétariat du jury (à l'adresse de l'établissement d'accueil) cinq jours francs, au moins, avant le début des épreuves d'admission.

Pour la seconde partie, le questionnement du jury porte sur les thématiques regroupées autour des connaissances, des capacités et des attitudes définies dans le point 1 de l'annexe de l'arrêté du 12 mai 2010 portant définition des compétences à acquérir par les professeurs, documentalistes et conseillers principaux d'éducation pour l'exercice de leur métier.

Annexe 2 : Programme des CAPET et CAFEP Économie et gestion

Section économie et gestion

Les dispositions ci-après présentent les programmes des options :

- Communication, organisation et gestion des ressources humaines
- Comptabilité et finance
- Marketing
- Conception et gestion des systèmes d'information
- Gestion des activités touristiques

À la session 2011, seules les options communication, organisation et ressources humaines et marketing sont ouvertes au recrutement par la voie du concours externe de l'enseignement public et de l'enseignement privé.

Le programme des épreuves d'admissibilité et d'admission comporte des éléments communs à toutes les options du concours et des éléments spécifiques à chacune d'entre elles.

1 - Programmes communs

Ces programmes comprennent deux parties, l'une en relation avec les programmes des disciplines correspondantes enseignées dans la série STG (programmes en vigueur le 1er janvier de l'année du concours), l'autre précisant l'étude de thèmes complémentaires.

1.1 Droit

A - Les thèmes des programmes de droit des classes de première et terminale « sciences et technologies de la gestion », traités au niveau licence.

B - Les thématiques suivantes traitées au niveau licence :

- Les régimes juridiques de l'activité professionnelle
- L'adaptation de la relation de travail par la négociation
- Les relations contractuelles avec la personne publique
- Le droit de l'immatériel
- La gestion du risque par le droit

1.2 Économie générale

A - Les thèmes des programmes d'économie des classes de première et terminale « sciences et technologies de la gestion », traités au niveau licence.

B - Les thématiques suivantes traitées au niveau licence :

- La dynamique de la croissance économique et le développement
- La politique économique dans un cadre européen
- La globalisation financière
- La régulation de l'économie mondiale

1.3 Management des organisations

A - Les thèmes des programmes de management des organisations des classes de première et terminale « sciences et technologies de la gestion », traités au niveau licence.

B - Les thématiques suivantes traitées au niveau licence :

- L'entrepreneuriat et le management
- Le développement stratégique
- La gestion des ressources humaines
- La gestion des ressources technologiques et des connaissances

2 - Programmes spécifiques à chacune des options

Les programmes de référence de la série « sciences et technologies de la gestion » ou des BTS mentionnés sont ceux en vigueur au 1er janvier de l'année du concours

2.1 Option communication, organisation et gestion des ressources humaines

A - Les thèmes du programme de spécialité du cycle terminal de la série « sciences et technologies de gestion » dans la spécialité « communication et gestion des ressources humaines », traités au niveau licence.

B - Les compétences et savoirs associés du domaine professionnel présentés dans le référentiel du BTS « assistant manager », traités au niveau licence.

2.2 Option comptabilité et finance

A - Les thèmes du programme de spécialité du cycle terminal de la série « sciences et technologies de gestion » dans la spécialité « comptabilité et finance d'entreprise », traités au niveau licence.

B - Les compétences et savoirs associés du domaine professionnel présentés dans le référentiel du BTS « comptabilité et gestion des organisations », traités au niveau licence.

2.3 Option marketing

A - Les programmes de spécialité du cycle terminal de la série « sciences et technologies de gestion » dans la spécialité « marketing », traités au niveau licence.

B - Les compétences et savoirs associés du domaine professionnel présentés dans les référentiels des BTS « management des unités commerciales », « négociation et relation client », « commerce international » traités au niveau licence.

2.4 Option conception et gestion des systèmes d'information

A - Les programmes de spécialité du cycle terminal de la série « sciences et technologies de gestion » dans la spécialité « gestion des systèmes d'information », traités au niveau licence.

B - Les compétences et savoirs associés du domaine professionnel décrits dans le référentiel du BTS « informatique de gestion »/BTS « services informatiques aux organisations » traités au niveau licence.

C - Les thématiques suivantes traitées au niveau licence :

- Principes, démarches et outils de modélisation des processus
- Architectures réseaux, conception, évolution, administration
- Bases de données, méthodes et outils de développement d'applications
- Management de projets de système d'information

2.5 Option gestion des activités touristiques

A - Les thèmes des programmes de la spécialité « communication » de la classe de première de la série « sciences et technologies de gestion », traités au niveau licence.

B - Les compétences et savoirs associés du domaine professionnel présentés dans le référentiel des BTS « animation et gestion touristiques locales » et « ventes et productions touristiques », traités au niveau licence.

Annexe 3 : Exemples de sujets de la leçon sur programme

CAPET EXTERNE/CAFEP D'ECONOMIE ET GESTION Option « marketing »

Session 2013

EPREUVE ORALE D'ADMISSION

Leçon sur programme

Coefficient 3

Préparation : 3 heures. Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 30 minutes ; entretien : 30 minutes)

Rappel de la définition de l'épreuve : *Dans un cadre pédagogique et un contexte d'enseignement donnés, le candidat présente, dans l'option choisie, un projet de séquence pédagogique, intégrée dans une progression (leçon, séance de travaux dirigés, etc.). La présentation est suivie d'un entretien avec le jury au cours duquel le candidat est invité à justifier ses choix d'ordre didactique et pédagogique.*

Sujet 1

Vous avez la responsabilité de l'enseignement suivant :

Management de l'équipe commerciale

En classe de :

Section de Technicien Supérieur Négociation et Relation Client 1^{ère} année

Le contexte pédagogique est le suivant :

Lycée polyvalent composé de 1000 élèves situé en province dans une ville moyenne. La formation post-baccalauréat comprend deux sections de techniciens supérieurs : management des unités commerciales, négociation et relation client. L'effectif de la section est de 35 étudiants en première année. 22 élèves proviennent des filières STG spécialité mercatique dont la moitié est issue de votre établissement, 10 sont titulaires d'un bac pro vente et 3 ont intégré la section après un échec à l'université.

Vous effectuez l'ensemble de votre service au sein de la STS et vous intervenez en première année pour la gestion de projet et le management commercial. L'équipe pédagogique est mobilisée cette année sur le décrochage des étudiants qui intervient le plus souvent au cours du premier semestre. Un des axes envisagés pour lutter contre ce phénomène est de valoriser la diversité professionnelle du métier de vendeur. Davantage motivés par le concret et l'action, les étudiants ont tendance à se disperser pendant le cours de management, leur attention est assez difficile à maintenir.

La séquence a lieu en classe entière. Nous nous situons début novembre. La plupart des étudiants a déjà trouvé un stage dont la première période se déroulera en janvier.

Vous présenterez un projet de séquence pédagogique sur le thème suivant :

Les équipes commerciales. Rôle et composition des équipes commerciales.

En vous appuyant sur les ressources mises à votre disposition, vous présenterez :

- Les objectifs,
- La place de la séquence dans votre progression pédagogique,
- Le déroulement envisagé,
- Les supports et outils utilisés notamment numériques,
- Vos propositions en matière d'évaluation,
- Les transversalités que vous envisagez,
- Les autres aspects que vous jugerez utiles de présenter.

CAPET EXTERNE/CAFEP D'ECONOMIE ET GESTION Option « marketing »

Session 2013

EPREUVE ORALE D'ADMISSION

Leçon sur programme

Coefficient 3

Préparation : 3 heures. Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 30 minutes ; entretien : 30 minutes)

Rappel de la définition de l'épreuve : *Dans un cadre pédagogique et un contexte d'enseignement donnés, le candidat présente, dans l'option choisie, un projet de séquence pédagogique, intégrée dans une progression (leçon, séance de travaux dirigés, etc.). La présentation est suivie d'un entretien avec le jury au cours duquel le candidat est invité à justifier ses choix d'ordre didactique et pédagogique.*

Sujet 2

Vous avez la responsabilité de l'enseignement suivant :

Mercatique

En classe de :

**Classe de terminale de la série Sciences et technologies de la gestion
Spécialité Mercatique**

Le contexte pédagogique est le suivant :

Votre établissement est un lycée de Paris XVIIIème en zone d'éducation prioritaire comprenant plus de 1000 élèves. Il forme au baccalauréat STG dans plusieurs spécialités (CGRH, CFE et Mercatique).

L'effectif de la classe est de 33 élèves avec 17 filles et 16 garçons dont 3 redoublants. Plus des 2/3 d'entre eux ont déjà vécu une expérience de redoublement.

Les élèves ont des difficultés de concentration pendant les cours, ils rencontrent en particulier des difficultés de conceptualisation. Cependant, ils sont motivés et cherchent à réussir. La majeure partie d'entre eux souhaitent poursuivre leurs études dans une section de technicien supérieur.

Le lycée a tissé un partenariat avec les entreprises de l'arrondissement. Régulièrement des chefs d'entreprise (de PME) ou des responsables viennent s'entretenir avec les jeunes et apportent leur savoir-faire pour les travaux dirigés.

Vous êtes le professeur principal de cette classe. La séquence que vous devez préparer se déroule fin décembre.

Vous présenterez un projet de séquence pédagogique sur le thème suivant :

Analyse de la concurrence

En vous appuyant sur les ressources mises à votre disposition, vous présenterez :

- Les objectifs,
- La place de la séquence dans votre progression pédagogique,
- Le déroulement envisagé,
- Les supports et outils utilisés notamment numériques,
- Vos propositions en matière d'évaluation,
- Les transversalités que vous envisagez,
- Les autres aspects que vous jugerez utiles de présenter.

CAPET EXTERNE/CAFEP D'ECONOMIE ET GESTION Option « marketing »

Session 2013

EPREUVE ORALE D'ADMISSION

Leçon sur programme

Coefficient 3

Préparation : 3 heures. Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 30 minutes ; entretien : 30 minutes)

Rappel de la définition de l'épreuve : *Dans un cadre pédagogique et un contexte d'enseignement donnés, le candidat présente, dans l'option choisie, un projet de séquence pédagogique, intégrée dans une progression (leçon, séance de travaux dirigés, etc.). La présentation est suivie d'un entretien avec le jury au cours duquel le candidat est invité à justifier ses choix d'ordre didactique et pédagogique.*

Sujet 3

Vous avez la responsabilité de l'enseignement suivant :

Développement des unités commerciales

En classe de :

Section de Technicien Supérieur Management des Unités Commerciales première année

Le contexte pédagogique est le suivant :

Vous êtes enseignant(e) dans un lycée technologique de l'agglomération d'Annecy et êtes responsable de l'enseignement « Développement de l'Unité Commerciale » en première année. Votre classe comprend 32 élèves qui proviennent de formations très diverses : 4 élèves ont d'abord effectué une année plus ou moins réussie à l'université avant de rentrer en BTS, 4 élèves sont issus de terminale ES et un élève de terminale L, 21 sont titulaires d'un baccalauréat technologique STG (16 proviennent de la terminale mercatique, 5 de CGRH), 2 élèves sont titulaires d'un bac professionnel. Le niveau très hétérogène des élèves en marketing est à prendre en compte. Les élèves effectuent des stages dans des unités commerciales de l'agglomération annecienne : 9 dans le prêt-à-porter, 3 dans des grandes surfaces alimentaires, 3 dans des parfumeries, et les autres dans des GSS diverses (électroménager, bricolage, jardinage, sport...). En plus de vos heures de « Développement des Unités Commerciales », vous assurez le suivi des stagiaires dans leur unité commerciale.

La classe est très vivante, participe beaucoup, les étudiants sont en général satisfaits de leur stage mais 5 d'entre eux disent s'ennuyer dans leurs points de vente. Le travail personnel en dehors des cours est souvent insuffisant. La leçon a lieu en classe entière et s'insère dans une partie qui concerne le marché des produits et services

Vous présenterez un projet de séquence pédagogique sur le thème suivant :

La marque

En vous appuyant sur les ressources mises à votre disposition, vous présenterez :

- Les objectifs,
- La place de la séquence dans votre progression pédagogique,
- Le déroulement envisagé,
- Les supports et outils utilisés notamment numériques,
- Vos propositions en matière d'évaluation,
- Les transversalités que vous envisagez,
- Les autres aspects que vous jugerez utiles de présenter.

CAPET EXTERNE/CAFEP D'ECONOMIE ET GESTION

Option « marketing »

Session 2013

EPREUVE ORALE D'ADMISSION

Leçon sur programme

Coefficient 3

Préparation : 3 heures. Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 30 minutes ; entretien : 30 minutes)

Rappel de la définition de l'épreuve : *Dans un cadre pédagogique et un contexte d'enseignement donnés, le candidat présente, dans l'option choisie, un projet de séquence pédagogique, intégrée dans une progression (leçon, séance de travaux dirigés, etc.). La présentation est suivie d'un entretien avec le jury au cours duquel le candidat est invité à justifier ses choix d'ordre didactique et pédagogique.*

Sujet 4

Vous avez la responsabilité de l'enseignement suivant :

Marketing

En classe de :

Terminale STG spécialité Marketing

Le contexte pédagogique est le suivant :

Lycée de la région pyrénéenne.

Effectif : 32 élèves (17 filles et 15 garçons) dont 2 redoublants.

L'attention des élèves est parfois difficile à maintenir; le groupe est malgré tout réactif ; il sait s'intéresser mais les interventions manquent souvent de discipline. Les élèves apprécient le travail en travaux dirigés ; ils ont des difficultés à la conceptualisation déconnectée du réel. A l'occasion d'une séquence antérieure concernant l'analyse de la demande (point 2.2 du programme) le groupe s'est comporté d'une manière très active dans un travail sur tableur illustrant la technique d'ajustement linéaire par la méthode des moindres carrés. Le projet de séquence pédagogique demandé est planifié à la fin du mois d'octobre.

Vous présenterez un projet de séquence pédagogique sur le thème suivant :

Les études qualitatives et quantitatives

En vous appuyant sur les ressources mises à votre disposition, vous présenterez :

- Les objectifs,
- La place de la séquence dans votre progression pédagogique,
- Le déroulement envisagé,
- Les supports et outils utilisés notamment numériques,
- Vos propositions en matière d'évaluation,
- Les transversalités que vous envisagez,
- Les autres aspects que vous jugerez utiles de présenter.

Annexe 4 : Première partie de l'épreuve sur dossier

CAPET EXTERNE D'ÉCONOMIE ET GESTION

Option « marketing »

Session 2013

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Épreuve sur dossier

Coefficient 3

Préparation : 1 heure 30 minutes

Durée de l'épreuve : 1 heure

Partie 1 « Soutenance de dossier suivie d'un entretien avec le jury » :

Présentation 20 minutes maximum ; entretien 20 minutes

NOM du candidat : XXXXXXXXXXXX

Numéro de jury : YY

Date : 28/05/2013

L'épreuve porte sur l'exploitation de votre dossier.

Elle consiste à produire et à présenter au jury :

Une ressource pédagogique

ou

Un support d'évaluation

Dans le cadre suivant :

Niveau et type de classe : Terminale STG spécialité « Mercatique »

Enseignement : Mercatique

Thème : 6 Contrôler l'action mercatique

Vous devez choisir dans votre dossier le ou les éléments que vous souhaitez exploiter, justifier vos choix, expliquer les adaptations nécessaires à leur exploitation en classe, identifier si besoin d'éventuelles ressources complémentaires, envisager des transversalités possibles.

NB : Il s'agit de didactiser une situation vécue ou observée dans une organisation et non de présenter une leçon.

Extrait du programme ou du référentiel :

THÈMES	SENS ET PORTÉE DE L'ÉTUDE	NOTIONS ET CONTENUS À CONSTRUIRE
6.1. Le contrôle interne : performances et cohérence	<p>Le contrôle des actions mercatiques nécessite de vérifier le degré de réalisation des objectifs fixés et de mettre en œuvre les actions correctrices éventuellement nécessaires. Toute action mercatique, quel que soit son niveau (ensemble de l'organisation, département, unité commerciale, responsable commercial...) est évaluée à l'aide d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs.</p> <p>Les variables du plan de marchéage (« marketing mix ») doivent être cohérentes entre elles et prendre en compte les évolutions.</p>	<ul style="list-style-type: none">- Processus de contrôle : objectif, action, mesure, rétroaction.- Indicateurs quantitatifs : niveau d'activité, marges, coûts, parts de marché, profitabilité, productivité.- Indicateurs qualitatifs : image de marque, positionnement, notoriété.- Tableaux de bord opérationnels.- Interdépendance des variables.- Adaptabilité au marché et à l'environnement.

CAPET EXTERNE D'ÉCONOMIE ET GESTION

Option « marketing »

Session 2013

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Épreuve sur dossier

Coefficient 3

Préparation : 1 heure 30 minutes

Durée de l'épreuve : 1 heure

Partie 1 « Soutenance de dossier suivie d'un entretien avec le jury » :

Présentation 20 minutes maximum ; entretien 20 minutes

NOM du candidat : XXXXX

Numéro de jury : YY

Date : 29/05/2013

L'épreuve porte sur l'exploitation de votre dossier.

Elle consiste à produire et à présenter au jury :

Une ressource pédagogique

ou

Un support d'évaluation

Dans le cadre suivant :

Niveau et type de classe : Terminale STG « Mercatique »

Enseignement : Mercatique

Thème : 6 Contrôler l'action mercatique

Vous devez choisir dans votre dossier le ou les éléments que vous souhaitez exploiter, justifier vos choix, expliquer les adaptations nécessaires à leur exploitation en classe, identifier si besoin d'éventuelles ressources complémentaires, envisager des transversalités possibles.

NB : Il s'agit de didactiser une situation vécue ou observée dans une organisation et non de présenter une leçon.

Extrait du programme ou du référentiel :

THÈMES	SENS ET PORTÉE DE L'ÉTUDE	NOTIONS ET CONTENUS À CONSTRUIRE
6.2. Le contrôle externe : la mercatique et la société civile	Grâce à la connaissance de la psychologie et des comportements des individus, les entreprises et les organisations recourant à la mercatique peuvent influencer la demande. Il est nécessaire de fixer des règles contrôlant l'exercice de ce pouvoir d'influence.	- Aspects éthiques : codes de déontologie, chartes éthiques. - Aspects juridiques : protection du consommateur, règles de concurrence. - Consumérisme.

CAPET EXTERNE D'ÉCONOMIE ET GESTION

Option « marketing »

Session 2013

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Épreuve sur dossier

Coefficient 3

Préparation : 1 heure 30 minutes

Durée de l'épreuve : 1 heure

Partie 1 « Soutenance de dossier suivie d'un entretien avec le jury » :

Présentation 20 minutes maximum ; entretien 20 minutes

NOM du candidat : XXXXXX

Numéro de jury : YY

Date : 29/05/2013

L'épreuve porte sur l'exploitation de votre dossier.

Elle consiste à produire et à présenter au jury :

Une ressource pédagogique

ou

Un support d'évaluation

Dans le cadre suivant :

Niveau et type de classe : BTS Négociation Relation Client

Enseignement : Management des entreprises

Thème : 2 Elaborer une stratégie

Vous devez choisir dans votre dossier le ou les éléments que vous souhaitez exploiter, justifier vos choix, expliquer les adaptations nécessaires à leur exploitation en classe, identifier si besoin d'éventuelles ressources complémentaires, envisager des transversalités possibles.

NB : Il s'agit de didactiser une situation vécue ou observée dans une organisation et non de présenter une leçon.

Extrait du programme ou du référentiel :

THEMES	SENS ET PORTÉE DE L'ÉTUDE
2.2. Établir un diagnostic stratégique (14 heures) - L'analyse de l'environnement - La connaissance du marché - Les ressources stratégiques Disponibles	Étape préalable indispensable à toute décision, le diagnostic de l'entreprise ou de ses domaines d'activité stratégique (DAS) conditionne les différents choix stratégiques. L'analyse de l'environnement global et des forces concurrentielles permet de dégager les menaces et les opportunités. Les outils d'analyse et de connaissance du marché (études de marché, du comportement du consommateur) éclairent et fondent les choix stratégiques. Les stratégies seront ensuite définies en tenant compte des ressources humaines (notamment en termes de compétences), financières et matérielles que l'entreprise détient ou qu'elle devra acquérir. Pour réaliser ce diagnostic stratégique, l'entreprise dispose de différents outils d'analyse qui sont utilisés tant au niveau de chaque domaine d'activité qu'au niveau global, selon une double perspective interne et externe. Compétences attendues : - Mettre en œuvre les outils de diagnostic stratégique ;

CAPET EXTERNE D'ÉCONOMIE ET GESTION

Option « marketing »

Session 2013

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Épreuve sur dossier

Coefficient 3

Préparation : 1 heure 30 minutes

Durée de l'épreuve : 1 heure

Partie 1 « Soutenance de dossier suivie d'un entretien avec le jury » :

Présentation 20 minutes maximum ; entretien 20 minutes

NOM du candidat : XXXXXXXXX

Numéro de jury : YY

Date : 30/05/2013

L'épreuve porte sur l'exploitation de votre dossier.

Elle consiste à produire et à présenter au jury :

Une ressource pédagogique

ou

Un support d'évaluation

Dans le cadre suivant :

Niveau et type de classe : BTS Commerce International

Enseignement : Communication et Management Interculturel

Thème : UF51M2 Mise en œuvre et suivi de la prospection à l'international

Vous devez choisir dans votre dossier le ou les éléments que vous souhaitez exploiter, justifier vos choix, expliquer les adaptations nécessaires à leur exploitation en classe, identifier si besoin d'éventuelles ressources complémentaires, envisager des transversalités possibles.

NB : Il s'agit de didactiser une situation vécue ou observée dans une organisation et non de présenter une leçon.

Extrait du programme ou du référentiel :

Unités constitutives du diplôme	Compétences professionnelles	Attitudes professionnelles
UC51 Prospection et suivi de clientèle	UC51CP7 Rassembler, analyser et sélectionner des informations sur les processus décisionnels et les méthodes de négociation dans différents pays UC51CP8 Rassembler des informations sur les pratiques sociales et culturelles afin de communiquer efficacement avec les contacts étrangers	UC51AP5 Prendre en considération les différences culturelles du monde des affaires

S42. Management interculturel des organisations

Savoirs	Limites de connaissances
S42.3 Approche socioculturelle (en relation avec l'enseignement de langue vivante)	Caractéristiques de la vie quotidienne (habitat, alimentation, loisirs...) et des structures sociales et familiales Particularités des relations au travail (conditions et temps de travail, représentation professionnelle) Protocole des affaires, codes et usages culturels en milieu

CAPET EXTERNE D'ÉCONOMIE ET GESTION

Option « marketing »

Session 2013

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION**Épreuve sur dossier****Coefficient 3**

Préparation : 1 heure 30 minutes

Durée de l'épreuve : 1 heure

Partie 1 « Soutenance de dossier suivie d'un entretien avec le jury » :

Présentation 20 minutes maximum ; entretien 20 minutes

NOM du candidat : XXXXXXXXXXXX**Numéro de jury : YY****Date : 30/05/2013**

L'épreuve porte sur l'exploitation de votre dossier.

Elle consiste à produire et à présenter au jury :

 Une ressource pédagogique

ou

 Un support d'évaluation

Dans le cadre suivant :

Niveau et type de classe : BTS Management des Unités Commerciales

Enseignement : Management des entreprises

Thème : 2 Elaborer une stratégie

Vous devez choisir dans votre dossier le ou les éléments que vous souhaitez exploiter, justifier vos choix, expliquer les adaptations nécessaires à leur exploitation en classe, identifier si besoin d'éventuelles ressources complémentaires, envisager des transversalités possibles.

NB : Il s'agit de didactiser une situation vécue ou observée dans une organisation et non de présenter une leçon.

Extrait du programme ou du référentiel :

THEMES	SENS ET PORTÉE DE L'ÉTUDE
2.3. Effectuer des choix stratégiques - Les options stratégiques (stratégies globales / stratégies de domaine)	Les résultats du diagnostic, après l'étude des différentes alternatives possibles, tant au niveau global qu'au niveau de chaque domaine d'activité, conduisent à la définition d'orientations stratégiques. Cette étude doit être adaptée aux spécificités et au contexte de chaque entreprise. Compétences attendues : - Identifier et expliquer les choix stratégiques d'une entreprise ; - Déterminer les alternatives stratégiques possibles pour une entreprise donnée et analyser leurs enjeux.

CAPET EXTERNE D'ÉCONOMIE ET GESTION

Option « marketing »

Session 2013

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Épreuve sur dossier

Coefficient 3

Préparation : 1 heure 30 minutes

Durée de l'épreuve : 1 heure

Partie 1 « Soutenance de dossier suivie d'un entretien avec le jury » :

Présentation 20 minutes maximum ; entretien 20 minutes

NOM du candidat : XXXXXXXXXXXX

Numéro de jury : YY

Date : 29/05/2013

L'épreuve porte sur l'exploitation de votre dossier.

Elle consiste à produire et à présenter au jury :

Une ressource pédagogique

ou

Un support d'évaluation

Dans le cadre suivant :

Niveau et type de classe : BTS Négociation Relation Client

Enseignement : Relation Client

Thème : C3 Communiquer - Négociateur

Vous devez choisir dans votre dossier le ou les éléments que vous souhaitez exploiter, justifier vos choix, expliquer les adaptations nécessaires à leur exploitation en classe, identifier si besoin d'éventuelles ressources complémentaires, envisager des transversalités possibles.

NB : Il s'agit de didactiser une situation vécue ou observée dans une organisation et non de présenter une leçon.

Extrait du programme ou du référentiel :

Compétences	Connaissances	Limites de connaissances
C 3. Communiquer - négociateur C 32 Construire une situation de communication C 321 Préparer la communication • Se fixer des objectifs • Adopter une stratégie de communication • Choisir le " mix " communication et se doter des outils de communication et/ou de négociation adéquats	S 74.3 Outils • D'aide à la vente • De concrétisation de l'accord	Justifier les outils de négociation commerciale : plan de découverte, argumentaire, book client, outils de concrétisation ...

Annexe 5 : Exemples de sujets de la partie 2 de l'épreuve sur dossier

Option « marketing »

Session 2013

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Épreuve sur dossier

Coefficient 3

Préparation : 1 heure 30 minutes

Durée de l'épreuve : 1 heure

Partie 2 « Agir en fonctionnaire de l'État de façon éthique et responsable » :

Présentation 10 minutes ; entretien 10 minutes

Thème : Absentéisme en classe de STS

Référence à l'arrêté du 12 mai 2010 portant définition des compétences à acquérir par les professeurs, documentalistes et conseillers principaux d'éducation pour l'exercice de leur métier.

Capacité :

Le professeur est capable :

- de repérer les signes traduisant des difficultés spécifiques des élèves dans le domaine de la santé, des comportements à risques, de la grande pauvreté ou de la maltraitance ;
- de contribuer, en coopérant avec des partenaires internes ou externes à l'institution, à la résolution des difficultés spécifiques des élèves ;
- de se faire respecter et d'utiliser la sanction avec discernement et dans le respect du droit.

Attitude :

Agir de façon éthique et responsable conduit le professeur :

- à respecter dans sa pratique quotidienne les règles de déontologie liées à l'exercice du métier de professeur dans le cadre du service public d'éducation nationale ;
- à respecter les élèves et leurs parents ;
- à respecter et faire respecter le règlement intérieur, les chartes d'usage des ressources et des espaces communs ;

Présentation de la situation :

Vous êtes professeur dans une classe de première année de STS. Nous sommes fin octobre avant les vacances de Toussaint. Vous vous êtes aperçu(e) que certains de vos étudiants sont très souvent absents ou en retard. Malgré l'application du règlement intérieur de votre établissement ces comportements perdurent. Ils nuisent à l'avancement de votre progression pédagogique et perturbent la cohésion du groupe classe.

Question :

Après avoir analysé la situation ci-dessus, interrogez vous sur l'attitude que vous adopteriez.

CAPET EXTERNE D'ÉCONOMIE ET GESTION

Option « marketing »

Session 2013

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Épreuve sur dossier
Coefficient 3

Préparation : 1 heure 30 minutes

Durée de l'épreuve : 1 heure

Partie 2 « Agir en fonctionnaire de l'État de façon éthique et responsable » :

Présentation 10 minutes ; entretien 10 minutes

Thème : Une classe inquiète

Référence à l'arrêté du 12 mai 2010 portant définition des compétences à acquérir par les professeurs, documentalistes et conseillers principaux d'éducation pour l'exercice de leur métier.

Capacité :

Le professeur est capable de se situer dans la hiérarchie scolaire

Le professeur est capable de participer à la vie de l'école ou de l'établissement

Attitude :

Agir de façon éthique et responsable conduit le professeur à intégrer, dans l'exercice de sa fonction, ses connaissances sur ses devoirs de fonctionnaire.

Présentation de la situation :

Vous êtes le professeur de marketing et d'économie-droit d'une classe de terminale STG. Votre collègue, professeur de management, en est le professeur principal. Gravement malade depuis le début de l'année, il très souvent absent. Les cours sont souvent perturbés par de nombreuses interventions des élèves qui se plaignent du lycée et de leurs professeurs. Des élèves vous demandent d'organiser une réunion avec la classe et aussi avec les parents pour les rassurer et chercher à retrouver une ambiance de travail propice à la préparation du Baccalauréat.

Un collègue vous conseille de refuser en vous précisant « que ce n'est pas à vous de le faire ».

Question :

Après avoir analysé la situation ci-dessus, précisez l'attitude que vous adopterez.

CAPET EXTERNE D'ÉCONOMIE ET GESTION

Option « marketing »

Session 2013

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Épreuve sur dossier
Coefficient 3

Préparation : 1 heure 30 minutes

Durée de l'épreuve : 1 heure

Partie 2 « Agir en fonctionnaire de l'État de façon éthique et responsable » :

Présentation 10 minutes ; entretien 10 minutes

Thème : Sexisme en classe

Référence à l'arrêté du 12 mai 2010 portant définition des compétences à acquérir par les professeurs, documentalistes et conseillers principaux d'éducation pour l'exercice de leur métier.

Connaissances :

Le professeur connaît les valeurs de la République et les textes qui les fondent : liberté, égalité, fraternité ; laïcité ; refus de toutes les discriminations ; mixité ; égalité entre les hommes et les femmes et la convention internationale des droits de l'enfant ;

Capacité :

De repérer les signes traduisant des difficultés spécifiques des élèves dans le domaine de la santé, des comportements à risques, de la grande pauvreté ou de la maltraitance.

De se faire respecter et d'utiliser la sanction avec discernement et dans le respect du droit.

Attitude :

Agir de façon éthique et responsable conduit le professeur à faire comprendre et partager les valeurs de la République.

Présentation de la situation :

Vous êtes professeur dans une classe de première STMG, composée essentiellement d'élèves mineurs. Une fois par semaine, le mardi, les élèves doivent venir en cours en tenue « professionnelle ». Cette « journée professionnelle », est prévue dans le règlement intérieur pour sensibiliser les élèves à l'importance de la tenue dans le cadre professionnel.

Voyant que certaines élèves ne respectent pas la règle de la tenue professionnelle, vous les interrogez en fin de cours. Elles vous expliquent qu'elles ne viennent plus dans la tenue imposée car elles se font insulter toute la journée de façon sexiste par les garçons de la classe.

Question :

Après avoir analysé la situation ci-dessus, précisez l'attitude que vous adopterez.

CAPET EXTERNE D'ÉCONOMIE ET GESTION

Option « marketing »

Session 2013

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Épreuve sur dossier
Coefficient 3

Préparation : 1 heure 30 minutes

Durée de l'épreuve : 1 heure

Partie 2 « Agir en fonctionnaire de l'État de façon éthique et responsable » :

Présentation 10 minutes ; entretien 10 minutes

Thème : Pauvreté en classe

Référence à l'arrêté du 12 mai 2010 portant définition des compétences à acquérir par les professeurs, documentalistes et conseillers principaux d'éducation pour l'exercice de leur métier.

Connaissances :

Le professeur connaît les valeurs de la République et les textes qui les fondent : liberté, égalité, fraternité ; laïcité ; refus de toutes les discriminations ; mixité ; égalité entre les hommes et les femmes

Capacité :

De repérer les signes traduisant des difficultés spécifiques des élèves dans le domaine de la santé, des comportements à risques, de la grande pauvreté ou de la maltraitance.

Attitude :

Agir de façon éthique et responsable conduit le professeur à faire comprendre et partager les valeurs de la République et à collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel ;

Présentation de la situation :

Vous êtes professeur dans une classe de première STMG, dans un lycée péri-urbain. Les élèves sont presque tous issus de deux grandes cités de la ville. Peu d'élèves ont des parents qui travaillent.

A l'occasion des achats de livres, au début de l'année, un des élèves vous dit qu'il ne pourra pas acheter une pochette d'exercices utilisée en classe. Il a du mal à se concentrer en cours et son niveau est très faible. Interrogé, il vous explique qu'il doit travailler tous les soirs pour aider sa famille en grande difficulté financière.

Question :

Après avoir analysé la situation ci-dessus, précisez l'attitude que vous adopterez.

Annexe 6 : Membres du jury

Nom	Prénom	Statut	Académie
VINARD	Pierre	IGEN	PARIS
JULLIEN	Christine	IA-IPR	PARIS
LAGEDAMON	David	IA-IPR	NANTES
ALBALADEJO	Pascale	Interrogateur	AIX MARSEILLE
ALEXIS	Catherine	Enseignant	GRENOBLE
ALMINOFF	Alexandra	Enseignant	PARIS
BATHELOT	Bertrand	Enseignant	AMIENS
BORE	Vanessa	Enseignant	CRETEIL
BORIES	Muriel	Enseignant	POITIERS
BOUGAREL	Fabrice	Enseignant	MONTPELLIER
BOUZEZ	Marc	Enseignant	LILLE
BRAHIMI	Nathalie	Enseignant	TOULOUSE
CARPENTER	Hélène	Enseignant	PARIS
CHENAULT	Véronique	Enseignant	MONTPELLIER
CHIMISANAS	Marie-Hélène	Enseignant	TOULOUSE
COÏC	Bernard	Enseignant	NANTES
DE GOEDE	Eric	Enseignant	AMIENS
DERESSE	Julien	Enseignant	DIJON
DUFLANC	Jean-Christophe	Enseignant	DIJON
ELHARRAR	Edith	Enseignant	ORLEANS TOURS
ELOY	Philippe	Enseignant	ROUEN
ESNEU	Olivier	Enseignant	AMIENS
ESTRAT	Pascal	Enseignant	PARIS
FERAGU	Malika	Enseignant	AIX MARSEILLE
FERMAS	Isabelle	Enseignant	PARIS
FORAY	Bruno	Enseignant	GRENOBLE
FRIBOURG	Marion	Enseignant	BORDEAUX
GARNIER	Laurence	Enseignant	PARIS
GOLFIER	Chris	Enseignant	PARIS
GRAZIANI	Michelle	Enseignant	VERSAILLES
GUICHARD	Ghislaine	Enseignant	STRASBOURG
HUTIN	Cécile	Enseignant	GRENOBLE
JACQUET	Stéphane	Enseignant	VERSAILLES
JEANNE	Morgan	Enseignant	AMIENS
KERADEC	Pascale	Enseignant	ROUEN
LAIGLE	Patricia	Enseignant	NANTES
LAMMARE	Antoine	Enseignant	ORLEANS TOURS
LAUER	Carine	Enseignant	VERSAILLES
LE COËNT-GUIGUE	Catherine	Enseignant	VERSAILLES
LA GALL	Jean-Armel	Proviseur	PARIS
LE GRAND	Nadia	Enseignant	NANTES
LEMETAYER	Laurent	Enseignant	ORLEANS TOURS

LHOTE	Sandrine	Enseignant	DIJON
MAGDELENAT	Philippe	Enseignant	DIJON
MANSENCAL	Céline	Enseignant	CRETEIL
MARSOLLIER	Francine	Enseignant	VERSAILLES
MEYNARD	Jean Louis	Enseignant	MONTPELLIER
MONTIBERT	Annick	Enseignant	PARIS
PEYREL	Pierre	Enseignant	CLERMONT FERRAND
PIROUELLE	Adeline	Enseignant	REIMS
POMMERY	Philippe	Enseignant	CLERMONT FERRAND
PONS	Jacques	Enseignant	AMIENS
PORTES	Catherine	Enseignant	AMIENS
POTEAUX	Christelle	Enseignant	VERSAILLES
QUISPE	Anne	Enseignant	PARIS
RENARD	Valérie	Enseignant	REIMS
RENAULT	Anne Marie	Enseignant	PARIS
REVIRE	Thierry	Enseignant	CRETEIL
ROCHE PILLAY	Nicole	Enseignant	BORDEAUX
RUAN	Christine	Enseignant	MONTPELLIER
SCHNEIDER	Pierre	Enseignant	VERSAILLES
SCLEVE	Nachoua	Enseignant	VERSAILLES
TEISSEIRE	Gaelle	Enseignant	PARIS
THOMAS	Claudie	Enseignant	NANTES
TINE	Jean-Claude	Enseignant	TOULOUSE
TURBE	Dominique	Enseignant	NANTES
ZIAR	Mohamed	Enseignant	POITIERS